

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 1^{er} novembre 2022
à 19 h**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Période de questions du public
- 10.02** Période de questions des membres du conseil
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} novembre 2022 19 h
- 10.04** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2022 à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 4 octobre 2022 à 19h05

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Accorder, en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien relative aux organismes de l'arrondissement d'Anjou, le statut de « partenaire angevin » à l'organisme Infologis de l'Est de l'île de Montréal
- 15.02** Déposer les recommandations pour le Corridor vert de l'Est tel que formulées par l'arrondissement d'Anjou

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Autoriser une dépense totale de 132 451,20 \$, contingences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Les Pavages Dancar (2009) Inc. au montant de 110 376,00 \$, taxes incluses, pour la location d'une niveleuse sans opérateur servant aux opérations de déneigement de l'arrondissement d'Anjou d'une durée de deux (2) ans, avec une option de renouvellement d'une saison hivernale. Appel d'offres public 22-19394 - Lot 2 (3 soumissionnaires)
- 20.02** Autoriser une dépense totale de 170 430,55 \$, contingences et taxes incluses, et octroyer un contrat au montant de 148 200,48 \$ à Deschamps impression inc., pour les services d'impression des bulletins d'information et des répertoires d'activités pour l'année 2023 avec trois(3) options de renouvellement pour une période d'une année chacune - Appel d'offres public 22-19556 (1 soumissionnaire)
- 20.03** Autoriser un versement additionnel au Service d'aide communautaire Anjou au montant de 45 729 \$ afin d'assurer la poursuite du projet -Manger sans Faim - jusqu'au 31 mars 2023, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Approuver le projet d'addenda à cet effet
- 20.04** Accorder une contribution financière au montant de 15 000 \$ au Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad no. 9821, pour l'achat et la distribution de cadeaux Noël pour l'année 2022 à des enfants âgés de 17 ans et moins issus de familles en situation de vulnérabilité - Approuver la convention à cet effet

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1er septembre au 30 septembre 2022
- 30.02** Approuver une dépense de 12 900,95\$ taxes incluses à titre de contingences , dans le cadre du contrat de services d'impression des bulletins d'information et des répertoires d'activités pour les années 2021 et 2022 (appel d'offres public 20-18368 - lot 2)
- 30.03** Autoriser la réaffectation des crédits au montant de 11 684,33 \$, taxes incluses, en provenance des contingences vers les incidences, dans le cadre des travaux d'aménagement du parc des Riverains, incluant piste cyclable et places publiques (2022-03-TR)
- 30.04** Décréter un gel du taux de taxe locale dans l'arrondissement d'Anjou et adopter le budget modifié pour l'exercice financier 2023

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la construction d'un bâtiment industriel situé au 10 900, boulevard du Golf, lot 6 438 551 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'un toit et d'une façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7830, avenue du Mail - lot 1 113 862 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'un toit pour une habitation unifamiliale située au 8334, place de Chanceaux - lot 1 112 810 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.04** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'un toit pour une habitation unifamiliale située au 8400, avenue du Curé-Clermont - lot 1 112 321 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation à l'intersection du 4e Croissant, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 12 octobre 2022
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation de l'intersection de l'avenue et la Place du Bois-de-coulonge, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de la rencontre du 12 octobre 2022
- 40.07** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 22 septembre 2022
- 40.08** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue aux abords de l'école Chénier, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 22 septembre 2022
- 40.09** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial – Guignolée 2022 - organisé par Les Chevaliers de Colomb du conseil St-Conrad, numéro 9821 le 3 décembre 2022 de 9 h à 16 h
- 40.10** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement d'Anjou - exercice financier 2023 »
- 40.11** Donner un avis de motion et déposer le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) », afin d'assurer la concordance avec le règlement RCG 19-004 relativement au remorquage des véhicules

- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un premier projet de résolution visant à autoriser l'usage « H3-Habitation multifamilial » au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou, lot 1 005 110 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.13** Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2023) » (RCA 165)
- 40.14** Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovation aux édifices municipaux de l'arrondissement Anjou» (RCA 168)
- 40.15** Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux d'aménagement de parcs» (RCA 166)
- 40.16** Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000\$ pour l'acquisition d'ameublement, d'équipements informatiques et de logiciels » (RCA 169)
- 40.17** Adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000\$ afin de financer les travaux de réfection routière visant la chaussée, les trottoirs et les bordures, ainsi que de travaux d'éclairage et de signalisation routière» (RCA 167)

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Désigner le maire suppléant d'arrondissement pour les mois de décembre 2022, janvier, février et mars 2023

60 – Information

- 60.01** Dépôt des avis du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou émis lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2022, pour les dossiers à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er novembre 2022

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du 1er novembre 2022